Trophées de l'innovation 2017
Nouvelle-Aquitaine
filière forêt bois papier

DOSSIER DE CANDIDATURE

Organisés par les interprofessions de la filière forêt bois papier de Nouvelle-Aquitaine, les **Trophées de l'innovation** récompensent les PME et les TPE de la filière bois en Nouvelle-Aquitaine présentant des innovations dans une ou plusieurs catégories :

- Innovation Procédés, Produits
- Innovation Marketing, Commercial, Communication
- Innovation Sociale

Futurobois Poitou-Charentes
BoisLim L'interprofession FORÊT-BOIS LIMOUSIN
Xylofutur Produits et Matériaux des Forêts Cultivées
INTERBOIS Périgord
Région Nouvelle-Aquitaine
CCI NOUVELLE-AQUITAINE
ADI Nouvelle-Aquitaine Agence de Développement et d'Innovation
Chambres de Métiers et de l'Artisanat Région Nouvelle-Aquitaine
Fonds Européen de Développement Régional

C'EST QUOI L'INNOVATION ?

Selon l'OCDE**, l'Innovation** est la mise en œuvre par l'entreprise …

… « d'un nouveau produit, bien ou service, d'un procédé de production nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques d'une entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations avec l'extérieur » …

L'innovation peut donc faire intervenir des changements affectant – séparément ou simultanément – les matériels, les ressources humaines, les méthodes de travail. Elle peut apparaitre également sous d'autres formes récentes d'innovation comme le marketing et l'export, etc. …

…l'innovation étant un facteur « Clé » de la compétitivité.

On entend :

- **Par innovation technologique de produit :** la mise au point/la commercialisation d'un produit/service plus performant que ceux présents sur le marché, dans le but de fournir au consommateur des services objectivement nouveaux ou améliorés.

- **Par innovation technologique de procédé** : la mise au point/adoption de méthodes de production ou de distribution nouvelles ou notablement améliorées par l'entreprise et /ou par les salariés.

- **Par innovation marketing, communication** : la mise en œuvre d'une nouvelle méthode de commercialisation impliquant des changements significatifs de la conception du conditionnement, du placement, de la promotion des produits, du prix ou du mode de commercialisation. Cette nouvelle méthode peut faire appel à la création ou au développement d'un site internet, à l'utilisation de moteur de recherches ou à celles des réseaux sociaux.

- **Par innovation commerciale** : La mise en œuvre d'une nouvelle méthode de commercialisation impliquant des changements significatifs de la conception ou du conditionnement, du placement, de la promotion ou de la tarification d'un produit.

- **Par innovation sociale** : de nouveaux projets, services ou modèles permettant de mieux répondre aux questions sociales. Les citoyens et les partenaires du secteur privé, notamment la société civile, sont invités à apporter leur contribution pour améliorer les services sociaux.

Les Trophées de l'innovation des entreprises

de la filière forêt bois papier Nouvelle-Aquitaine 2017

Quel est l'intérêt de participer à ce concours ?

Pour l'ensemble des participants :

- ✓ C'est une opportunité d'échange, de rencontre avec les autres entreprises innovantes lors de la journée des Trophées de l'Innovation.
- ✓ Une présentation de votre entreprise le jour de la remise des Trophées.
- ✓ La possibilité de participer à un Xylodating (rencontre sur le thème de l'Innovation) organisé par Xylofutur.

Pour les lauréats

- ✓ Une visibilité dans les médias.
- ✓ Accompagnement privilégié des lauréats par les partenaires des Trophées de l'Innovation (la Région, la CCI, l'ADI, Xylofutur…).
- ✓ Un clip vidéo de votre innovation sera tourné au sein de votre entreprise, projeté le Jour de la Remise des Trophées et utilisable ensuite à l'occasion de salons professionnels, sur votre site internet lors de votre prospection commerciale, en communication interne (fédérer les salariés autour de la performance de l'entreprise et sur les réseaux sociaux).
- ✓ Une année d'adhésion **offerte** au Pôle de Compétitivité de la filière bois, Xylofutur, permettant ainsi l'accès à un réseau d'entreprises qui innovent.

Les Trophées de l'innovation des entreprises de la filière forêt bois papier récompensent les innovations dans les catégories :

- Innovation Procédés, Produits
- Innovation Marketing, Commercial, Communication
- Innovation sociale.

Qui peut concourir ?

Les **Trophées** sont ouverts aux TPE, PME dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine.

- L'entreprise doit répondre à la définition communautaire d'une TPE, PME.
- L'entreprise doit être hors situation de redressement ou liquidation judiciaire.
- L'entreprise doit être à jour de ses cotisations fiscales et sociales à la date de réception des dossiers de candidature.
- L'entreprise ne fait pas l'objet de poursuites administratives ou pénales (environnement, social, concurrence, …).
- Les lauréats des Trophées des années précédentes.

Comment s'inscrire ?

Toute entreprise peut déposer un dossier dans chaque catégorie. Pour obtenir un dossier de candidature :

Contacts :

Territoire Poitou-Charentes : Futurobois
Nathalie Gerome : n.gerome@futurobois.net / Tél. 05 49 77 18 50
ou télécharger le dossier sur le site internet www.reseau.futurobois.net

Territoire Limousin : BoisLim
Delphine Peyroux : delphine.peyroux@boislim.fr / Tél : 05 55 29 22 76
ou télécharger le dossier sur le site internet www.boislim.fr

Territoire Aquitaine : Xylofutur
Annick Larrieu-Manan/ Tél : 05 56 81 54 87
ou télécharger le dossier sur le site internet xylofutur.fr

Une fois remplies, les candidatures seront reçues **entre le 15 Mai et le 31 juillet 2017.**

- **Par mail** en version informatique à : **n.gerome@futurobois.net** ou **delphine.peyroux@boislim.fr.**

- **Et** par courrier, le dossier complet **sans oublier de dater, signer et parapher la fiche d'inscription, le règlement et la cession des crédits photos** :

Adresses :

Futurobois – Les Ruralies – CS 80 004 – 79 231 Prahceq Cedex
BoisLim - Avenue du Docteur Albert Schweitzer, Maison du Pôle Bois, 19000 Tulle

Composition du dossier de candidature

Pour être **enregistré et accepté,** le dossier sera composé :

- De la fiche entreprise (coordonnées, description générale de la société).
- Du dossier de candidature (présentation précise du projet d'innovation soumis à l'organisateur et de la catégorie dans laquelle il concourt).

Ce **dossier de candidature** devra comprendre :

- La fiche d'inscription (coordonnées, description générale de la société) datée, signée et paraphée par le dirigeant et en double exemplaire.
- Une fiche thématique avec descriptif rapide.
- Une présentation détaillée en trois points : situation initiale / méthodologie et actions mises en place / résultats obtenus et bénéfices pour l'entreprise (cette présentation détaillée ne doit pas excéder deux pages).
- Des photos de bonne qualité, entre 10 et 15 au format informatique JPEG ou au format papier (format 1600x1200 minimum, résolution 300 DPI minimum).
- Optionnellement, une vidéo (durée entre 5 et 12 minutes au format AVI ou MPEG).
- Le règlement daté, signé et paraphé sur chaque page des initiales du dirigeant.
- L'autorisation de cession des crédits photos et vidéos à Futurobois pour la valorisation des résultats.
- Les photos et vidéos peuvent être transmis par We Transfer.

Fiche d'inscription

Identification de l'entreprise

Raison sociale……
……
Forme juridique …… Date de création …… N°Siret ……
Adresse ……
……Code Postal ……
Ville ……
Tél. ……Port. …… Fax. ……
Activité …… Capital social ……Code NAF …… …..
Nom du dirigeant…… Email……
Nom du responsable du dossier ……Fonction ……
Email ……Effectif …… CA 2016 ……
% export ……

Estimation des dépenses liées au projet ……

L'entreprise répond à la définition communautaire d'une TPE, PME ❑ Oui ❑ Non

L'entreprise est hors situation de redressement ou liquidation judiciaire : ❑ Oui ❑ Non

L'entreprise est à jour de ses cotisations fiscales et sociales : ❑ Oui ❑ Non
L'entreprise fait l'objet de poursuites administratives ou pénales : ❑ Oui ❑ Non
(Environnement, social, concurrence, …)

L'entreprise ci-dessus fait acte de candidature aux « Trophées de l'Innovation des entreprises de la filière forêt bois papier Nouvelle-Aquitaine 2017 » dans la ou les catégories suivantes :

❑ Innovation Procédés, Produits ❑ Innovation Marketing, Commercial, Communication
❑ Innovation sociale

Et certifie que les informations contenues dans ce dossier sont réelles et sincères, et déclare avoir pris connaissance du règlement joint et l'accepter sans réserve.

La participation aux Trophées de l'innovation des entreprises de la filière foret-bois-papier Nouvelle Aquitaine entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que des décisions du Jury et l'autorisation de cession des crédits photos et vidéos aux organisateurs et partenaires des Trophées de l'Innovation pour la valorisation des résultats sur tous les types de supports.

Fait à …… le …… Cachet et signature du Dirigeant

Fiche thématique

CATÉGORIE INNOVATION PROCÉDÉS, PRODUITS

Ce prix récompense les entreprises de la filière forêt bois papier ayant mis en place des actions innovantes concernant des procédés, des produits dans la région Nouvelle Aquitaine.

L'innovation concerne un (plusieurs choix possibles) :

❑ Procédé ❑ Produit

N'oubliez pas de répondre au point 2.

1. L'innovation

✓ Quels sont les éléments déclencheurs qui vous ont décidé à innover ?

❑ Aléas scientifiques et techniques ❑ Veille concurrentielle ❑ Demande client
❑ Demande fournisseur ❑ Autre : ……

✓ L'innovation s'appuie-t-elle sur une stratégie de :

❑ Gain de productivité ❑ Diversification ❑ Différenciation

Autres (expliquez)

……
……

Décrivez succinctement en quoi, pour votre entreprise, c'est innovant :

……
……
……

L'innovation a-t-elle donné lieu :

✓ à un accompagnement par un organisme partenaire	❑ Oui	❑ Non
✓ à un accompagnement par un financeur de l'innovation	❑ Oui	❑ Non
✓ à une collaboration avec un designer	❑ Oui	❑ Non
✓ à une démarche d'éco-conception ?	❑ Oui	❑Non
✓ à la redéfinition du design de votre/vos produits ?	❑ Oui	❑Non
✓ à la valorisation des circuits courts pour approvisionnement ?	❑ Oui	❑Non
✓ à une réduction des coûts de fabrication ?	❑ Oui	❑Non
✓ à un brevet pour la protéger et/ou la valoriser ?	❑ Oui	❑Non
✓ à une hausse du chiffre d'affaires ?	❑ Oui	❑Non

Précisez les accompagnements et les collaborations dont vous avez bénéficié :

……
……
……

Cette innovation permet-elle une économie (matière, énergie, déchets, etc.) ? ❑Oui ❑Non

Si oui, dans quelle proportion ?

……
……
……

Quels avantages concurrentiels par rapport à l'existant ?

……
……
……

Quels bénéfices pour le client ?

……
……
……

L'innovation permet-elle l'amélioration des conditions de travail et/ou de l'environnement ? ❑ Oui ❑Non
Si oui en quoi ?……
……

2.Impact de l'action innovante sur votre activité

Dans combien de temps pensez-vous avoir un retour sur investissement ? (Expliquez)

……
……
……

Pouvez-vous quantifiez les coûts liés à l'innovation ?

……

Quel est l'impact de l'innovation sur votre chiffre d'affaires ? (Explicitez)

……
……
……

L'innovation a-t-elle des impacts sur vos salariés et votre organisation ?

……
……
……

L'innovation a-t-elle influé sur l'effectif de l'entreprise
(recrutement *ext /int*, report sur de nouvelles missions, …) ? ❑ Oui ❑Non

……
……
……

Les organisateurs se réservent la possibilité de compléter ce dossier par un entretien complémentaire.

CATÉGORIE INNOVATION MARKETING, COMMERCIAL, COMMUNICATION

Ce prix récompense les entreprises de la filière bois ayant mis en place des actions innovantes concernant le marketing, la stratégie commerciale, la communication dans la région Nouvelle Aquitaine.

Votre innovation concerne (plusieurs choix possibles) :

❑ Marketing ❑ Communication ❑ Commercialisation

Reportez-vous à la (les) catégorie(s) qui vous concernent - N'oubliez pas de répondre au point 3.

1. Marketing

Précisez la nature de l'innovation que vous avez mise en place :

……
……
……

Décrivez en quoi cette méthode marketing est innovante pour votre entreprise :

……
……
……

Apports qualitatifs ou/et quantitatifs de l'innovation sur l'activité de l'entreprise :

A-t-elle apporté de nouveaux marchés ? ❑ Oui ❑Non

Si oui, lesquels ?

……
……
……

A-t-elle permis de découvrir de nouveaux besoins de vos clients ? ❑ Oui ❑Non

Si oui, lesquels ?

……
……
……

A-t-elle permis de fidéliser ou d'augmenter le CA relatif à votre clientèle ? ❑ Oui ❑Non

Si oui, explicitez ?

……
……
……

A-t-elle engendré un repositionnement de votre/vos produits ? ❑ Oui ❑Non

……
……
……

Est-elle en lien avec une étude de marché ?

……
……
……

Influence de l'innovation sur l'organisation de l'entreprise :

A-t-elle entrainé un remaniement des modes de commercialisation ? ❑ Oui ❑Non

……
……
……

2. Communication et Commercial

Quels outils **ou pratiques de communication et de commercialisation innovants avez-vous mis en place ? (ex création d'un blog d'entreprise, mise en place d'une boutique en ligne, vidéo/site interactif, applications numériques etc…)**

……
……
……

En quoi, pour votre entreprise, ce moyen de communication est-il innovant ?

……
……
……

Pour quelles raisons avez-vous choisi ce moyen parmi tous les moyens de communication existants ?

……
……
……

Quelle stratégie avez-vous développé :

- ✓ Nouvelle méthode de prospection ❑ Oui ❑Non
- ✓ Dynamisation du site internet ❑ Oui ❑Non
- ✓ Remaniement des modes de commercialisation ? ❑ Oui ❑Non
- ✓ Apport de nouveaux marchés ? ❑ Oui ❑Non
- ✓ Découvrir de nouveaux besoins clients ? Lesquels ? ❑ Oui ❑Non
- ✓ Fidéliser ou augmenter le CA relatif à votre clientèle ? ❑ Oui ❑Non
- ✓ Repositionnement des produits ? ❑ Oui ❑Non
- ✓ Autres ? Si oui précisez ❑ Oui

……

Si votre innovation concerne un site internet

- ✓ Le site est-il géré en interne ? ❑ Oui ❑Non
- ✓ A-t-il engendré un recrutement ? ❑ Oui ❑Non
- ✓ Quelle est la fréquence de jour ?……
- ✓ Combien de nouveaux clients ont été apportés par le site (sa part et son évolution) ?……
- ✓ Avez-vous mis en place une boutique en ligne ? ❑Oui ❑Non
- ✓ La boutique est-elle gérée en interne ? ❑Oui ❑Non
- ✓ Quelle est la fréquence de mise à jour……
- ✓ Quel est l'impact de la boutique sur votre chiffre d'affaires (en pourcentage) ?……

Influence de l'innovation sur l'organisation de l'entreprise :
Comment vos salariés utilisent-ils les outils web dans l'entreprise ?
……
……
……

L'entreprise prospecte-t-elle via le web, est-elle présente sur les Réseaux sociaux ?
……
……
……

3.Impact de l'action innovante sur votre activité

Dans combien de temps pensez-vous avoir un retour sur investissement ? (Expliquez)
……
……
……

Pouvez-vous quantifiez les coûts liés à l'innovation ?
……

Quel est l'impact de l'innovation sur votre chiffre d'affaires ? (Explicitez)
……
……
……

L'innovation a-t-elle des impacts sur vos salariés et votre organisation ?
……
……
……

L'innovation a-t-elle influé sur l'effectif de l'entreprise
(recrutement *ext /int*, report sur de nouvelles missions, …) ? ❑ Oui ❑Non
……
……

Les organisateurs se réservent la possibilité de compléter ce dossier par un entretien complémentaire.

Fiche thématique

CATÉGORIE INNOVATION SOCIALE

Ce prix récompense les entreprises de la filière bois ayant mis en place des actions innovantes touchant le facteur social dans la région Nouvelle Aquitaine

1.L'innovation

✓ Quels sont les éléments déclencheurs qui vous ont décidé à innover ?

❑ Bilan et audit social ❑ Bilan environnemental

❑ Autre : ……

Quelles actions innovantes avez-vous mis en place au niveau de vos salariés ?

……
……
……

Avez-vous des travailleurs handicapés dans votre entreprise ?

Si oui, avez-vous mené une action innovante pour ces travailleurs handicapés.

……
……

Laquelle ?

……
……
……

Mesures en faveur des jeunes : insertion dans le monde professionnel

Avez-vous été en relation avec un ou plusieurs établissements d'enseignement et de formation et autres structures en charge de l'insertion des jeunes, dans le but d'un ou plusieurs recrutements ?

……
……
……

Comment intégrez-vous la transmission des compétences entre générations dans votre entreprise ?

……
……
……

Avez-vous déjà recruté des jeunes en période d'immersion ? Si oui, veuillez préciser.

……
……
……

Si oui, les avez-vous maintenus en poste ?

……
……
……

Formation

Combien d'heures de formation attribuez-vous à vos salariés en plus des heures réglementaires ?

……
……
……

2. Responsabilité Sociétale :

Réalisez-vous des actions avec les acteurs de votre territoire (associations, grand public, … ?)

❑Oui ❑Non

Expliquez

……
……
……

Réalisez-vous un/des investissements socialement responsables (activité d'insertion, logement social, achat responsable, etc.)?

❑Oui ❑Non

Quels retours pour l'entreprise ?

……
……
……

Quels retours pour les salariés ?

……
……
……

Cette innovation est-elle en lien avec une certification/norme/label ?

……
……
……

3. Prévention des risques professionnels

Avez-vous instauré des actions innovantes de prévention des risques professionnels ? ❑Oui ❑Non

Si oui, lesquelles ?

……
……
……

Quelles améliorations en matière d'hygiène, de santé, de sécurité et des conditions de travail, innovantes avez-vous mis en place (Troubles Musculo-Squelettiques, poussières de bois, troubles psychosociaux, etc.) ?

……
……
……

Quel est l'impact de ce ou ces changements sur votre encadrement ? Comment l'encadrement réagit-il ?
……
……
……

4. La gouvernance

Avez-vous instauré des actions innovantes sur le mode de participation des salariés aux décisions importantes ? ❑Oui ❑Non
Si oui, lesquelles ?
……
……
……
……
……
……
……
……
……

4.Impact de l'action innovante sur votre activité

Dans combien de temps pensez-vous avoir un retour sur investissement ? (Expliquez)
……
……
……

Pouvez-vous quantifiez les coûts liés à l'innovation ?
……

Quel est l'impact de l'innovation sur votre chiffre d'affaires ? (Explicitez)
……
……
……

L'innovation a-t-elle des impacts sur vos salariés et votre organisation ?
……
……
……

L'innovation a-t-elle influé sur l'effectif de l'entreprise
(recrutement *ext /int*, report sur de nouvelles missions, …) ? ❑ Oui ❑Non

……
……

Les organisateurs se réservent la possibilité de compléter ce dossier par un entretien complémentaire.

Fiche de présentation détaillée

o Définissez le constat qui vous a mené à une action d'innovation (problématique, besoin, etc.) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

o Expliquez la méthodologie et les actions mises en place pour le projet :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

o Indiquez les résultats obtenus et les bénéfices pour l'entreprise grâce à votre innovation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

o Quelle suite souhaitez-vous donner à cette innovation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

RÈGLEMENT

Dans le cadre de la journée de rencontre avec les acteurs de l'innovation qui se tiendra le 20 Octobre 2017 à Sciences Agro à Bordeaux, Futurobois & BoisLim organisent **LES TROPHÉES DE L'INNOVATION** DES ENTREPRISES DE LA FILIERE FORET BOIS PAPIER NOUVELLE-AQUITAINE.

On entend par innovation technologique de produit la mise au point/commercialisation d'un produit plus performant dans le but de fournir au consommateur des services objectivement nouveaux ou améliorés.
Par innovation technologique de procédé, on entend la mise au point/adoption de méthodes de production ou de distribution nouvelles ou notablement améliorées.
Elle peut faire intervenir des changements affectant – séparément ou simultanément – les matériels, les ressources humaines ou les méthodes de travail.

Ces définitions sont extensibles aux activités de services, à l'organisation et au marketing dans les formes récentes d'innovation ainsi qu'à l'ouverture à l'international.

ARTICLE 1 : OBJET ET ORGANISATION

La manifestation intitulée « LES TROPHÉES DE L'INNOVATION DES ENTREPRISES DE LA FILIERE FORÊT BOIS PAPIER NOUVELLE-AQUITAINE » a pour objet de valoriser le dynamisme des entreprises de la filière forêt-bois-papier et est ouverte aux TPE / PME dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine.

Elle est organisée par Futurobois et BoisLim, avec le soutien financier de la REGION, de l'Europe et la collaboration étroite de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nouvelle-Aquitaine, service ARIST, de l'ADI Nouvelle-Aquitaine, du Pôle de compétitivité Xylofutur et de l'agence VERSEAU Communication.

Pour être éligible, les actions devront être achevées depuis moins de deux ans (c'est-à-dire depuis le 01/04/2015), et leur efficacité doit être mesurable.

ARTICLE 2 : LES CATEGORIES CIBLES DES TROPHÉES :

Il s'agit de faire connaître les innovations de toute nature dans les entreprises de la filière en lien avec :

- Les procédés, produits
- Le marketing, le commercial, la communication.
- Le social.

ARTICLE 3 : CANDIDATURES ÉLIGIBLES

Les entreprises devront répondre aux critères d'éligibilité suivants

-L'entreprise doit répondre à la définition communautaire d'une TPE / PME.
-L'entreprise doit être hors situation de redressement ou liquidation judiciaire à la date de réception des dossiers de candidature.
-L'entreprise doit être à jour de ses cotisations fiscales et sociales.
-L'entreprise ne fait pas l'objet de poursuites administratives ou pénales (environnement, social, concurrence).

Toute entreprise éligible peut déposer un dossier dans chaque catégorie.

La participation est gratuite.

ARTICLE 4 : OBTENTION DU DOSSIER DE CANDIDAT

Territoire Poitou-Charentes
Nathalie Gerome : n.gerome@futurobois.net / Tél. 05 49 77 18 50
ou télécharger le dossier sur le site internet www.reseau.futurobois.net

Territoire Limousin
Delphine Peyroux : delphine.peyroux@boislim.fr / Tél : 05 55 29 22 76
ou télécharger le dossier sur le site internet www.boislim.fr

Territoire Aquitaine
Annick Larrieu-Manan : annick.larrieumanan@xylofutur.fr
Tél : 05 56 81 54 87
ou télécharger le dossier sur le site internet xylofutur.fr/

ARTICLE 5 : DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS (Entre le 15 mai et le 31 Juillet 2017)

Les dossiers de candidature complétés pourront être adressés par courrier (daté et signé) à :
Futurobois – Les Ruralies – CS 80 004 – 79 231 Prahecq Cedex
BoisLim - Avenue du Docteur Albert Schweitzer, Maison du Pôle Bois, 19000 Tulle

Ou être transmis par mail : n.gerome@futurobois.net ou delphine.peyroux@boislim.fr

ARTICLE 6 : LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature pour être accepté, devra comprendre une présentation précise du projet d'innovation soumis aux organisateurs et de la catégorie dans laquelle l'entreprise concourt avec :

- La fiche d'inscription (coordonnées, description générale de la société) datée, signée et paraphée par le dirigeant et en double exemplaire.
- Une fiche thématique avec descriptif rapide.
- Une présentation détaillée en trois points : situation initiale / méthodologie et actions mises en place / résultats obtenus et bénéfices pour l'entreprise (cette présentation détaillée ne doit pas excéder deux pages).
- Des photos de bonne qualité, entre 10 et 15 au format informatique JPEG ou au format papier (format 1600x1200 minimum, résolution 300 DPI minimum).
- Optionnellement, une vidéo (durée entre 5 et 12 minutes au format AVI ou MPEG).
- Le règlement daté, signé et paraphé sur chaque page des initiales du dirigeant.
- L'autorisation de cession des crédits photos et vidéos à Futurobois pour la valorisation des résultats.
- Les photos ou vidéos pourront être transmis pas We Transfert.

ARTICLE 7 : COMPOSITION ET MISSION DU COMITE TECHNIQUE

Il sera composé d'un :

- Représentant de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Représentant de Futurobois.
- Représentant de BoisLim.
- Représentant la CCIR (Chambre de Commerce d'Industrie Régionale) service ARIST.
- Représentant du Pôle de compétitivite Xylofutur.
- Représentant d'une agence de Communication.
- Représentant de l'ADI Nouvelle-Aquitaine.

Sa mission sera d'étudier et de valider les dossiers de candidature, d'émettre un avis technique et de

proposer une synthèse avec avis argumenté au Jury.

ARTICLE 8 : COMPOSITION DU JURY

Le Jury sera composé du :

- Président de la Région ou de son représentant.
- Président de Futurobois ou de son représentant.
- Président de BoisLim ou de son représentant.
- Président de Xylofutur ou de son représentant.
- Président de l'ADI Nouvelle-Aquitaine ou de son représentant.
- Directeur de l'Ecole Supérieure du Bois de Nantes.
- D'un représentant d'une entreprise lauréate aux anciennes éditions.

Sa mission sera d'examiner les dossiers de candidature et les synthèses afin de désigner les lauréats dans les 3 catégories en fonction des critères définis et pourra attribuer « une mention spéciale » ou un « coup de cœur ».
Le Jury pourra décerner des lauréats ex-æquo dans certaines catégories si le nombre de dossiers est important.
Le Jury pourra également ne pas remettre de prix dans une ou plusieurs catégories, s'il juge que la qualité ou le nombre insuffisant des projets présentés ne le permet pas.

ARTICLE 9 : REMISE DES TROPHÉES

Après décision du Jury, les Trophées seront remis lors de la journée de rencontre avec les acteurs de l'innovation le 20 Octobre 2017 à Sciences Agro Bordeaux.
A cette occasion, les personnes physiques ou morales qui auront porté candidature se verront remettre :

Pour les participants (ceux dont le dossier aura été validé par le comité technique) :

- ✓ Les participants non-lauréats pourront utiliser le logo des **Trophées** de l'innovation Futurobois 2017.
- ✓ La possibilité de participer à un Xylodating (8 entreprises minimum) sur le thème de l'Innovation organisé par Xylofutur.

Chaque lauréat (les lauréats sont les participants retenus par le jury) :

- Recevra, le Trophée de l'innovation des entreprises de la filière forêt bois papier de Nouvelle-Aquitaine pour sa catégorie.
- Pourra bénéficier d'un accompagnement personnalisé par l'un des partenaires des Trophées de l'innovation.
- Pourra utiliser dans sa communication un logo spécifique « Lauréat 2017 » et le logo des Trophées de l'innovation 2017.
- Se verra offrir une année d'adhésion au Pôle de Compétitivité Xylofutur.
- Bénéficiera d'une mise en avant sur le site Internet des organisateurs et d'une couverture médiatique.
- Remportera un film réalisé sur son innovation, qui sera projeté lors de la remise du trophée.
  Ce film aura une vocation commerciale pour valoriser les produits/services des entreprises, objet de l'innovation, et qui sera très utile dans la démarche de prospection de l'entreprise.

ARTICLE 10 : COMMUNICATION

L'organisation du concours fera l'objet de la part des organisateurs et partenaires d'opérations de communication en direction de la presse.
Les lauréats autorisent par avance les organisateurs et partenaires à faire état en ces occasions de leurs actions telles que décrites dans leur dossier.
Les organisateurs et partenaires de cette manifestation feront la promotion des actions lauréates par tout

moyen tel que l'édition d'un dossier de valorisation des entreprises candidates ou encore la possibilité pour le projet de l'entreprise de figurer sur les sites Internet des organisateurs et partenaires de cette manifestation.

Les lauréats devront faire part expressément aux organisateurs des documents ou informations dont ils souhaitent conserver la confidentialité.

ARTICLE 11 : ENGAGEMENT

Les candidats garantissent l'exactitude des renseignements produits qu'ils devront éventuellement justifier à la demande du jury.

La participation aux Trophées de l'innovation des entreprises de la filière forêt bois papier Nouvelle-Aquitaine entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que des décisions du Jury.

Parapher chaque page des initiales du signataire.

Date et signature du dirigeant précédées de la mention « lu et approuvé ».

AUTORISATION DE CESSION DES DROITS POUR LES PHOTOS TRANSMISES AUX ORGANISATEURS

Je soussigné,
Nom :
……
Prénom :
……
Société :
……

Affirme avoir transmis les photos décrites ci-dessous aux organisateurs et partenaires concernant l'opération suivante :
Nom de l'opération :……

Et leur cède les droits d'utilisation de ces photos pour toute action en lien avec l'opération nommée ci-dessus.

Fait à : …… Le : ……

Signature :

PS : les photos sont à joindre en format numérique à Futurobois OU BoisLim.

Merci de nous faire parvenir au minimum 10 photos.

L'autorisation de cession des droits pour les photos transmises est valable pour les organisateurs et partenaires qui, collectivement ou séparément, pourront être amenés à utiliser ces photos pour toutes actions de communication.

N° Photo	Référence	Photographe	Description
Photo 1			
Photo 2			
Photo 3			
Photo 4			
Photo 5			
Photo 6			
Photo 7			
Photo 8			
Photo 9			
Photo 10			